

Premiers surveillants pénitentiaires

31^e promotion

Observatoire de la formation



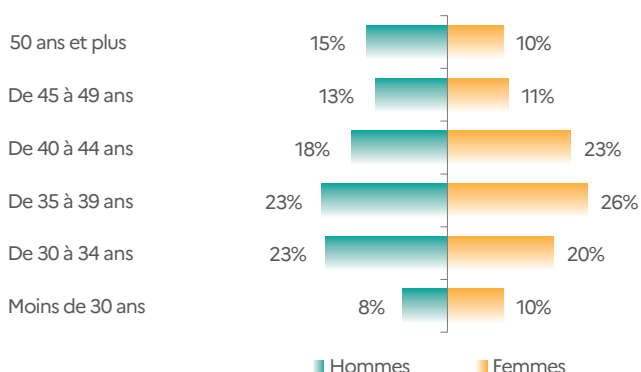
JUILLET 2023

À RETENIR

- > 352 stagiaires entrés en formation en deux temps, les 2 et 22 mai 2023
- > 217 répondants au questionnaire, soit un taux de retour de 62%
- > 72% d'hommes, 28% de femmes et 1 personne non-binaire
- > 39,3 ans de moyenne d'âge
- > 75% des stagiaires sont au moins titulaires du baccalauréat.
- > Première DISP d'origine et d'affectation : Paris
- > Première motivation : le salaire
- > Première perspective : la montée en grade vers des fonctions de commandement

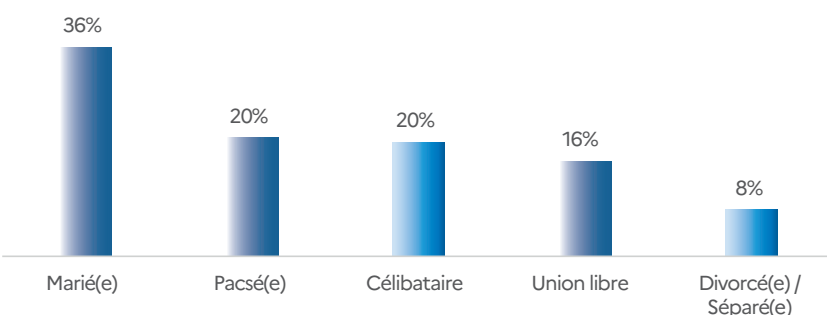
Profil sociodémographique

Graphique 1 : Répartition par genre et par catégorie d'âge – Proportions



La 31^e promotion de premiers surveillants est composée de 72% d'hommes, 28% de femmes et d'une personne non-binaire. Les agents sont âgés de 39 ans en moyenne, ce qui est similaire à l'âge moyen observé au sein de la précédente promotion. Les femmes sont légèrement plus jeunes que les hommes : 38,9 ans contre 39,6 ans. La répartition par catégorie d'âge est très similaire chez les femmes et chez les hommes, avec la seule différence que les hommes sont un peu moins nombreux dans la classe la plus jeune, et un peu plus dans la classe la plus élevée.

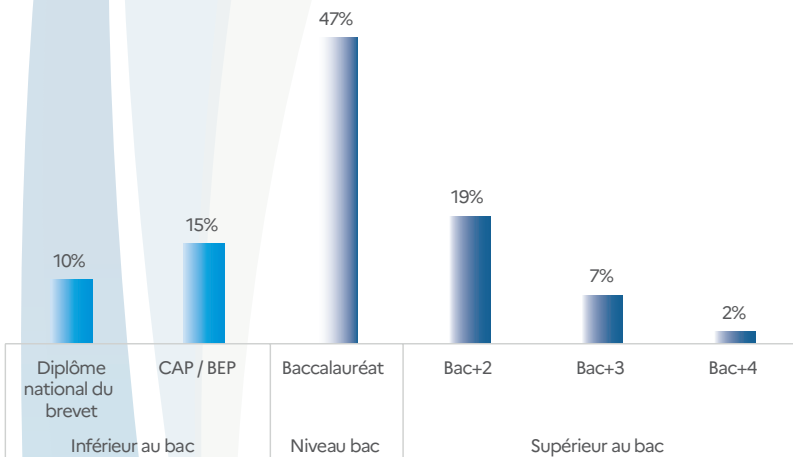
Graphique 2 : Situation familiale – Proportions



Les différentes formes d'union sont réparties de façon similaire aux précédentes promotions. 72% des agents sont en couple : 36% sont mariés, 20% sont pacsés et 16% en union libre. Par ail-

leurs, la part des célibataires continue d'augmenter : ils étaient 11% au sein de la 26^e promotion, contre 28% pour la 31^e. Enfin, 75% des stagiaires sont parents, de 2 enfants en moyenne.

Graphique 3 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions

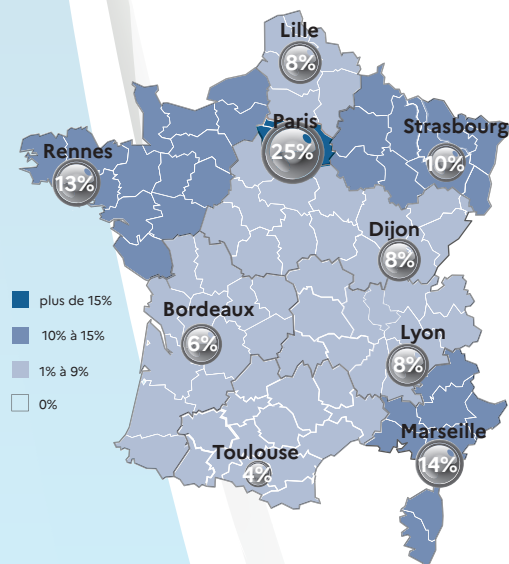


Les trois quart des stagiaires ont le baccalauréat. Parmi eux, 47% n'ont validé que ce diplôme et 28% sont diplômés du supérieur. En outre, 15% des répondants ont pour diplôme le plus élevé un CAP ou un BEP et 10% le diplôme national du brevet. Concernant les diplômés du supérieur, les titulaires d'un bac+2 sont les plus nombreux.

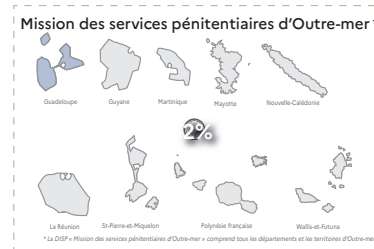
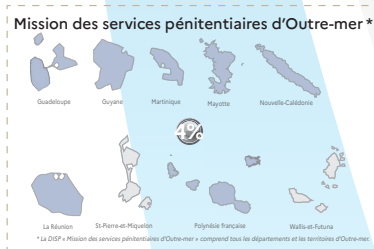
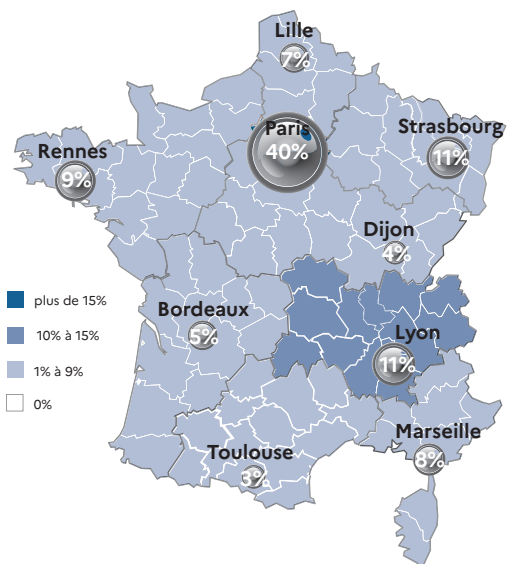
Les femmes sont davantage diplômées que les hommes, puisque 84% d'entre elles sont titulaires du baccalauréat, contre 71% pour leurs collègues masculins. Cet écart est particulièrement visible chez les diplômés du supérieur (12 points de pourcentage de différence en faveur des femmes), tandis que la fréquence des diplômés du baccalauréat uniquement est identique chez les hommes et chez les femmes.

Graphique 4 : Répartition par DISP d'origine et d'affectation – Proportions

Origine



Affectation



La première DISP d'origine des premiers surveillants est Paris (25%). Celle de Marseille, est placée au deuxième rang, avec 14% des agents en provenant. Suivent celles de Rennes et Strasbourg, citées par respectivement 13% et 10% des répondants. Toulouse et la Mission Outre-mer sont les moins représentées (4% de mentions).

À l'issue de la formation, une forte proportion des agents seront affectés à Paris (40%). Les DISP de Strasbourg et Lyon en accueilleront chacune 11%. Les autres DISP seront ainsi peu rejointes,

avec 2% (la MOM) à 9% (Rennes) des répondants qui y seront affectés.

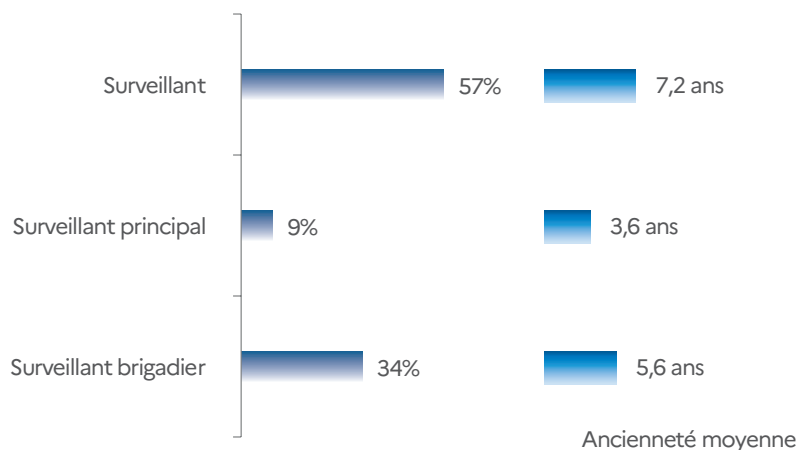
Au total, 63% des agents proviennent des DISP du nord de la France, et 72% vont y être affectés. Concernant la MOM, 4% y ont passé le concours et seulement la moitié y seront affectés. Plus précisément, 66% des agents vont revenir dans leur DISP de concours, et 34% seront affectés dans une autre DISP. C'est supérieur de 10 points à ce qui a été relevé au sein de la précédente promotion, qui recensait 56% de retours dans la DISP de concours.

Expériences & perspectives professionnelles

Une grande majorité des agents ont intégré la formation via le concours interne (91%), tandis que 9% des répondants sont issus de la liste d'aptitude. En moyenne, les stagiaires ont 12,8 ans d'ancien-

né dans l'administration pénitentiaire. Dans cette promotion, les femmes déclarent plus d'années d'expérience que les hommes : 13,2 ans contre 12,6 ans.

Graphique 5 : Dernier grade – Proportions



Avant d'intégrer la formation, 57% des stagiaires exerçaient en tant que surveillant, 34% comme surveillant brigadier, et, dans une moindre mesure, 9% étaient surveillant principal. Les durées de ces expériences sont variables selon le grade : les

anciens surveillants sont restés dans leur grade un peu plus de 7 ans, tandis que les anciens surveillants brigadiers cumulaient en moyenne presque 6 ans dans cette fonction et les surveillants principaux approchaient les 4 ans.

Graphique 6 : Expériences de monitorat et d'encadrement – Proportions

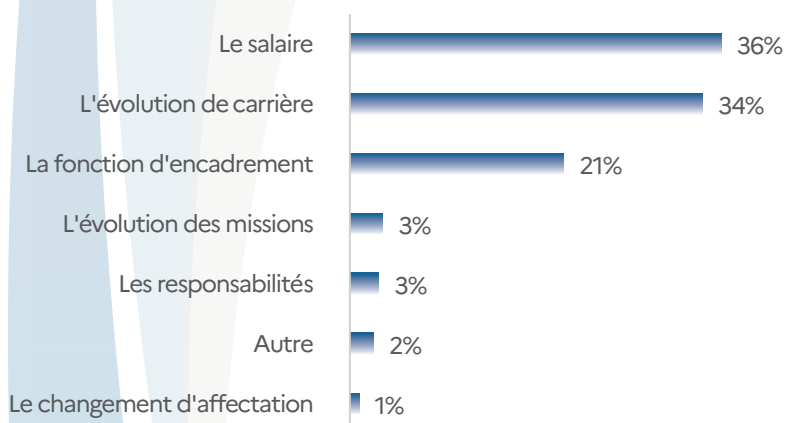


La majorité des agents ont déjà eu au moins une expérience d'encadrement et/ou de monitorat (70%). Si la plupart ont uniquement mentionné de l'encadrement (60%), d'autres ont fait l'expérience des deux (8%), ou de monitorat uniquement (2%).

Concernant les spécialités déjà exercées par les agents, les principales font référence aux fonctions de ELSP (10%) et de greffe (9%).

Par ailleurs, les répondants ont mentionné avoir travaillé au sein de 2,4 établissements en moyenne, ce qui est semblable aux expériences des agents des deux précédentes promotions (2,4 à 2,5 établissements).

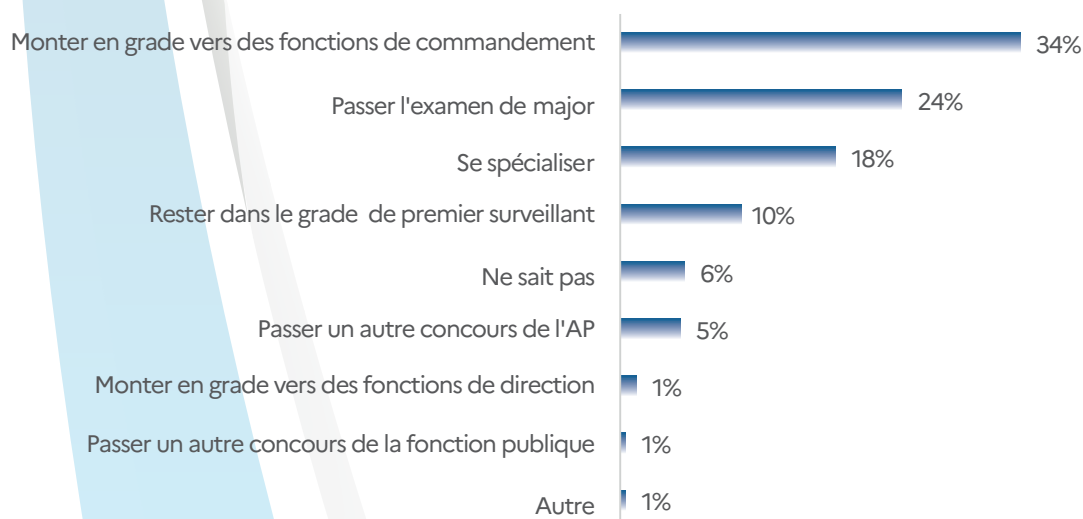
Graphique 7 : Première motivation à devenir premier surveillant – Proportions



Pour motivation, les agents mentionnent en premier lieu le salaire (36%), suivi de près par l'évolution de carrière (34%). Nombreux sont ceux qui ont intégré la formation afin d'accéder à une fon-

ction d'encadrement (21%). Quelques agents (1 à 3%) ont été attirés par l'évolution des missions, les responsabilités ou encore le changement d'affectation.

Graphique 8 : Première perspective professionnelle – Proportions



La première perspective professionnelle des agents en début de formation est de monter en grade vers des fonctions de commandement (34%). Suivent de près les répondants souhaitant passer l'examen de major (24%). La spécialisation et le fait de vouloir rester dans le grade de premier surveillant sont mentionnés par respectivement 18% et 10% des agents. Ces quatre premières pers-

pectives sont mentionnées dans des répartitions similaires au sein de la précédente promotion.

Au final, le grade de premier surveillant semble constituer une étape dans la carrière des agents, dans la mesure où 60% se projettent vers une montée en grade.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

JUILLET 2023